

FNEC FP



**Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle**

26, rue Bodin 24029 Périgueux CEDEX tél : 05 53 35 19 10

1^{er} degré snudi24.fo@gmail.com

2nd degré snfolc24@yahoo.fr 06 30 71 25 49

Lycées Professionnels contact@snetaa-bordeaux.fr 05 56 84 90 80

Cela fait des mois que dans notre pays se succèdent manifestations et grèves. La contestation sociale ne faiblit pas.

Et pourtant le Président de la République et le gouvernement ne voient rien et n'entendent rien. Ils restent droits dans leurs bottes. Ils multiplient les projets de loi contre les droits collectifs, les services publics, les libertés : la Loi Santé contre les hôpitaux, le projet de loi dit de transformation de la fonction publique, la contre-réforme des retraites à venir, la réforme de l'assurance chômage, la loi « anticasseurs » qui est en fait une loi contre la liberté d'expression et de manifestation, le gel des salaires et des pensions et bien sûr la loi «Ecole de la Confiance»

Et dans le même temps, les bénéfices et dividendes versés aux actionnaires explosent...

Dans l'Education Nationale, confronté aux mobilisations d'ampleur contre le projet de loi Ecole de la confiance, le gouvernement multiplie les annonces, de manière parfois contradictoire.

Le Ministre communique sur la réécriture de l'article 6 de sa loi sur les Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux, mais le Sénat propose des amendements qui aggravent et confirment le contenu réactionnaire de la loi Blanquer (annualisation du temps de service, statut de directeur «autorité hiérarchique», affectation soumise à la décision du chef d'établissement, pérennisation du transfert de la mission d'instruction aux jardins d'enfants privés...). Macron parle de baisser les effectifs par classe, mais il supprime des moyens. Il parle de revalorisation, mais il continue le blocage des salaires et programme le recrutement de personnels contractuels et précaires, sans statut, en lieu et place des fonctionnaires.

Tous les problèmes demeurent. C'est dans cette situation que le gouvernement a choisi l'escalade dans la répression. Cela se décline dans l'Education nationale par l'article 1er de votre loi sur «l'Ecole de la Confiance» qui porte atteinte aux libertés individuelles et aux libertés syndicales en visant à faire taire toute critique de la politique ministérielle.

La FNEC FP-FO a demandé le retrait de la note du DRH envoyée aux Recteurs et aux DASEN qui brandit la menace de «faute professionnelle» à l'encontre des professeurs - tant sur les évaluations en CP, CE1 et 6eme, que sur la notation des copies des élèves.

Ni les menaces, ni les tentatives d'intimidation, pas plus que l'arbitraire permis par le PPCR pour l'avancement, ne feront accepter aux personnels la casse du statut de fonctionnaire d'Etat, la suppression de milliers d'écoles, la disparition de la Maternelle, la liquidation de notre régime particulier de retraite et la poursuite du blocage de nos salaires.

La loi Blanquer n'est ni amendable, ni négociable. Elle doit être retirée.

Les contre-réformes dans l'Education nationale doivent être abandonnées. **Retrait** de la réforme du lycée, **retrait** de la réforme du baccalauréat, **retrait** de Parcoursup, **retrait** de la 2eme heure supplémentaire «non refusable».

En développant toujours plus la contractualisation, en remplaçant des fonctionnaires par des contractuels, en développant la précarité et en préparant ainsi la privatisation de missions publiques, le gouvernement fait bien plus que modifier le cadre juridique de l'emploi public.

En réduisant à peau de chagrin le recrutement de fonctionnaires, il modifie notre modèle social, remet en cause l'héritage du CNR, il affaiblit les valeurs républicaines et l'Egalité des droits des usagers sur tout le territoire, y compris les plus ruraux.

En retirant les compétences de mobilité et d'avancement des CAP, en supprimant les CAP par corps et en supprimant les CHSCT, donc en réduisant le nombre d'élus et d'heures de délégation pour les représentants du personnel, il vise à affaiblir les syndicats et le droit de revendiquer en toute indépendance.

De son côté, Force Ouvrière ne se rangera jamais à un syndicalisme intégré à l'appareil d'Etat !

C'est pourquoi nous continuerons à revendiquer et à mobiliser les personnels pour :

- Le retrait de la loi sur l'Ecole de la Confiance
- La suppression du jour de carence,
- L'augmentation immédiate de 16% de la valeur du point d'indice pour rattraper la perte de pouvoir d'achat depuis 2010
- L'arrêt des fusions d'académies, des mutualisations, le maintien des services
- Le retrait du projet de loi de destruction de la Fonction publique,
- Le retrait de la loi anti-manifestation et l'arrêt de la répression
- Le maintien du Code des pensions civiles et militaires et de tous les régimes
- L'augmentation des salaires, des minima sociaux et des pensions

Ne lâchons rien, Résistons, Revendiquons et nous gagnerons !!